

# Processus d'évaluation pour les concours ACAP

Ce document décrit en détail le processus d'évaluation de notre concours, y compris les critères d'évaluation, le système de notation et les mesures mises en place pour garantir l'équité et la cohérence. Il vise à assurer la transparence dans la sélection des juges, le calcul des notes et le traitement des divergences dans la notation. En favorisant la compréhension de ces processus, nous souhaitons renforcer la crédibilité de nos concours et instaurer la confiance entre les participants et les juges.

## Spécifications du jugement

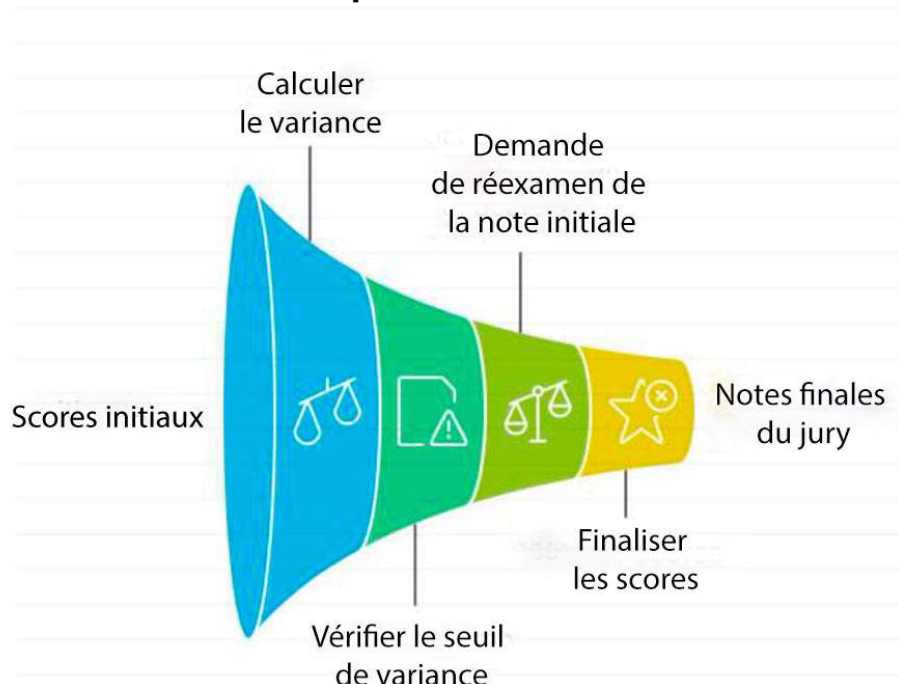
Les détails du concours et les critères d'évaluation sont clairement définis pour chacun de nos concours nationaux et régionaux. Avant le début du processus d'évaluation, les juges sont informés de ces spécifications. Tous les juges doivent évaluer les images à l'aide de notre système de notation standardisé, qui va de 4 à 10 points par incréments d'un demi-point

## Calcul de la variance

Après la notation initiale, nous calculons la variance des notes en soustrayant la note la plus basse de la note la plus élevée. Le calcul de la variance fournit une mesure objective permettant d'identifier les notes potentiellement controversées.

Pour les images présentant un écart de 3,0 ou plus, les juges sont invités à reconsidérer leurs notes initiales. Cependant, les juges ne sont pas tenus de modifier leurs notes, et les participants ne peuvent pas contester les résultats en raison de leurs points de vue individuels.

## Entonnoir du processus d'évaluation



## Reconnaître la subjectivité

Ce seuil est un moyen simple et efficace de détecter les écarts importants dans les évaluations des juges. Une différence de 3,0 ou plus sert de référence pour lancer un réexamen. Ce seuil permet de mettre en évidence les divergences importantes dans la notation. Afin de préserver l'intégrité du processus d'évaluation et d'éviter les conflits interminables, un participant n'est pas autorisé à faire appel de la note ou de la décision d'un juge.

Cette variance dans les notes et ce processus de révision reconnaissent la subjectivité du jugement photographique, qui dépend de l'expérience du juge dans des genres spécifiques.

Notre processus d'évaluation vise à garantir une cohérence qui se reflète généralement dans une distribution normale des notes. Bien que certaines variations soient attendues en raison de la nature subjective de l'évaluation des images, la forme de la distribution des notes attribuées par chaque juge peut révéler des tendances à attribuer des notes strictes ou indulgentes.

Nous reconnaissons et acceptons un certain degré de variance dans les modèles de notation des juges individuels car cela reflète la subjectivité inhérente à l'évaluation des images. Cependant, des écarts importants par rapport à la distribution attendue peuvent indiquer un manque de cohérence dans l'approche d'un juge.

À l'issue du concours, nous élaborons un tableau récapitulatif des juges qui est distribué uniquement aux juges concernés et au directeur du programme de jugement. Ce tableau fournit des informations basées sur l'évaluation des notes attribuées par les juges pour chaque thème du concours, ainsi que la note globale du concours.

Lorsque les notes attribuées par un juge s'écartent considérablement de la norme, cela déclenche un examen par le directeur du programme de jugement et son équipe de juges seniors de l'association. Ce processus d'examen comprend :

- L'évaluation des images spécifiques et des notes attribuées par le juge en question
- La consultation du juge afin de comprendre les raisons qui ont motivé ses notes
- Si nécessaire, la mise en place d'une formation corrective appropriée.

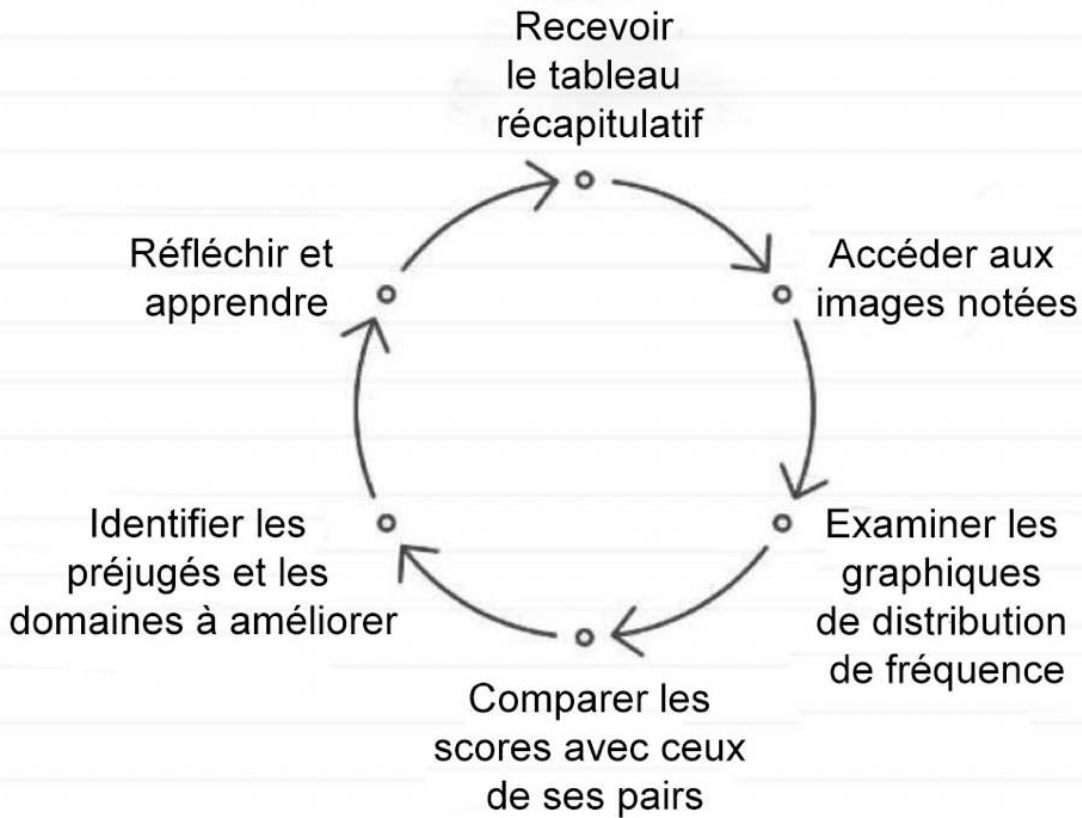
Le directeur du programme d'arbitrage assure une supervision de haut niveau. Cela peut aider à identifier les problèmes systémiques qui nécessitent des améliorations du programme de formation et/ou des modifications dans la sélection des arbitres pour les processus de compétition.

## Rétroaction et apprentissage

En plus de recevoir une copie du tableau récapitulatif des juges, ces derniers ont également accès à toutes les images notées du concours. Les graphiques de distribution de fréquence pour chaque thème offrent un retour visuel concret sur les tendances de notation. Cela permet aux juges d'examiner toutes les images et de

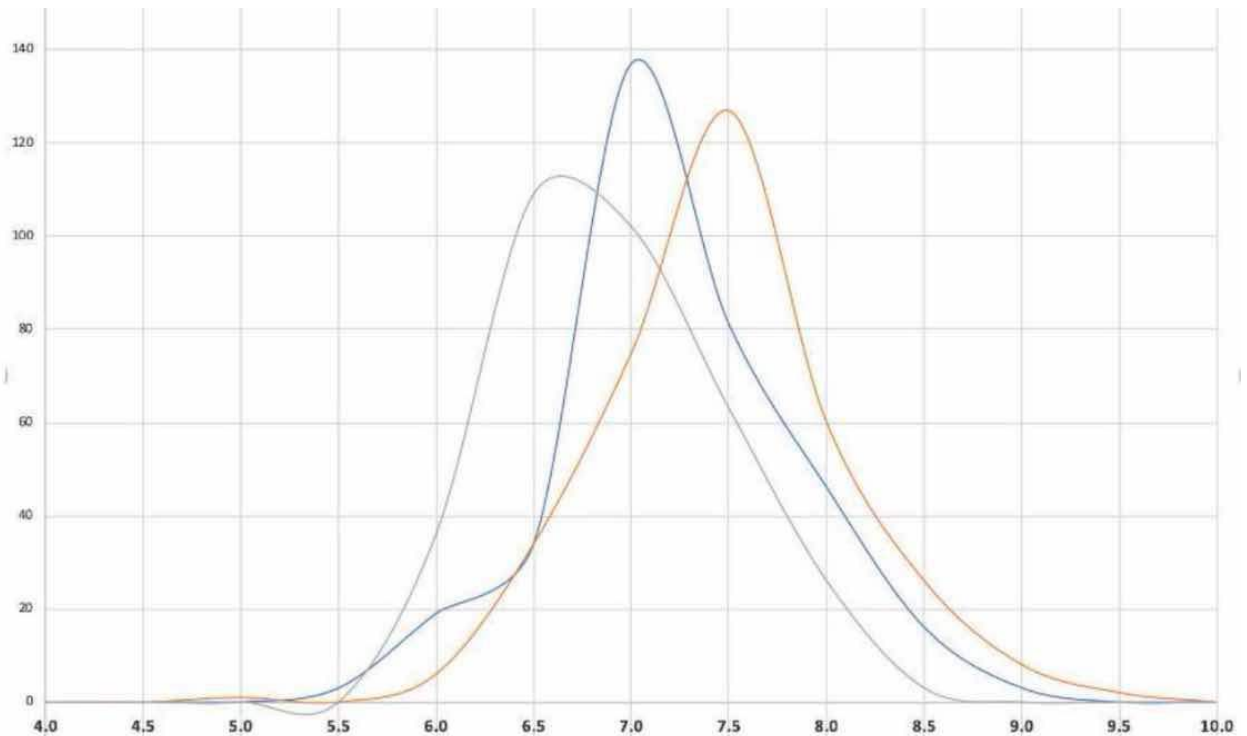
comparer leurs notes avec celles des autres juges, ce qui favorise l'auto-réflexion et l'apprentissage. Cela peut également aider à identifier les préjugés personnels ou les domaines dans lesquels l'évaluation d'un juge peut différer considérablement de celle de ses pairs.

### Feuille de calcul récapitulative des juges

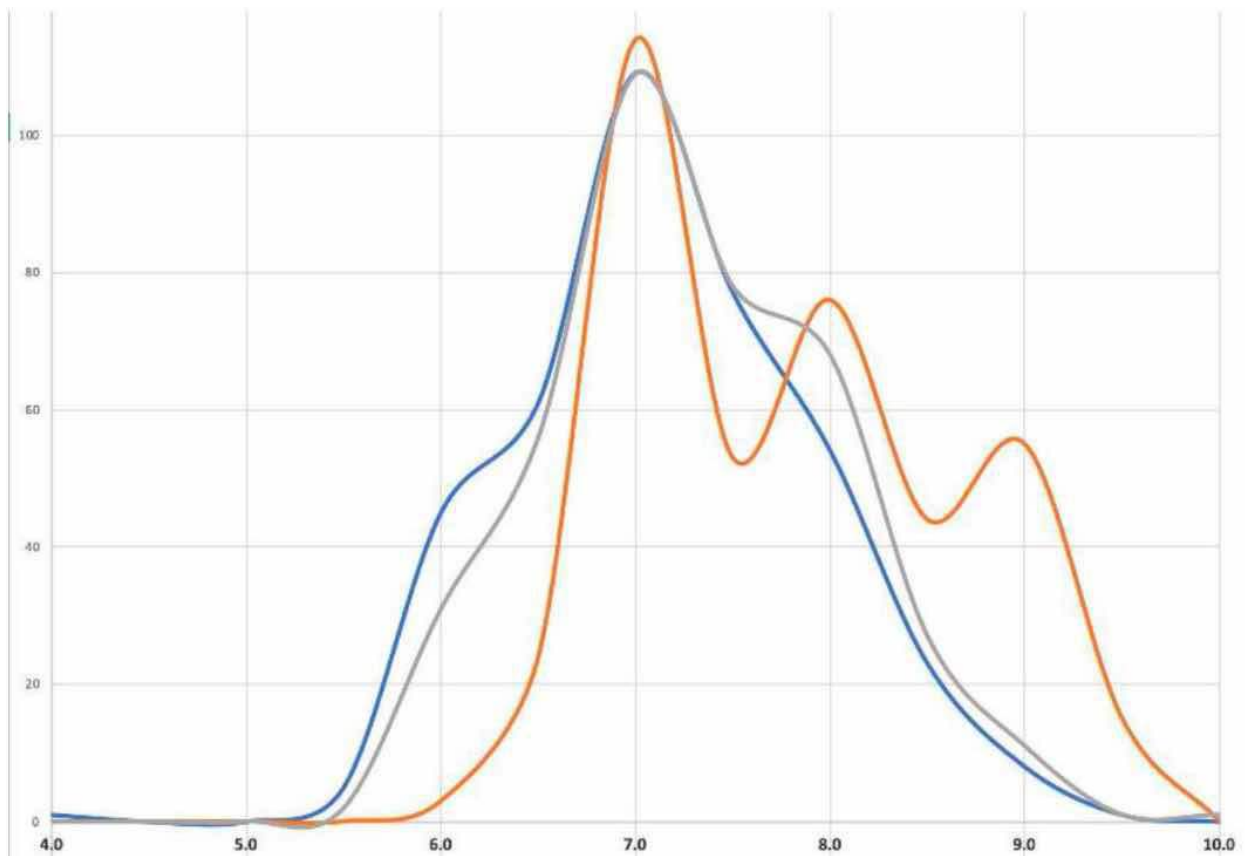


### Graphiques de distribution de fréquence

Le graphique de distribution de fréquence n° 1 ci-dessous illustre une courbe de distribution normale typique. Il est courant d'observer un écart entre les courbes de distribution de fréquence, ce qui indique la présence d'approches strictes et généreuses en matière d'évaluation.



Graphique 1 - Graphique de distribution de fréquence pour juger un concours photo moyen.



Graphique 2 - Le graphique de distribution de fréquence reflète une incohérence dans la notation par rapport aux deux autres juges.

Le graphique n° 2 reflète une incohérence dans la notation par rapport aux deux autres juges. Cet écart peut amener le directeur du programme de jugement à lancer une révision de ces images.

En ventilant l'analyse des notes par thème, nous aidons les juges à comprendre leur expertise et leurs schémas de notation, car ceux-ci varient selon les différents genres photographiques. Cela est essentiel pour identifier les points forts et les domaines à améliorer.

## **Conclusion**

Ce niveau d'ouverture dans le processus d'évaluation renforce la confiance entre les participants au concours et les juges, renforçant ainsi la crédibilité de nos concours.

Notre cadre d'évaluation des concours contribue à maintenir l'intégrité de notre système d'évaluation tout en respectant la nature nuancée de l'évaluation photographique.

Pour toute question relative au programme d'évaluation, y compris les procédures d'évaluation et la formation, veuillez contacter me Bill Hall, directeur du programme d'évaluation.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse [judgingdirector@capacanada.ca](mailto:judgingdirector@capacanada.ca).

Bill Hall - FCAPA  
Directeur du jury ACAP